

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21 du 5 janvier 1949 :

n° 21

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 janvier 1949

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro
31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 5 janvier 1949, la démission de son emploi, offerte par Ali Zeid, planton, 4e échelon, en service au Trésor. Mohamoda Abdallah, est engagé en qualité de planton de 3e échelon, en remplacement d'Ali Zeïd et mis à la disposition du trésorier-payeur, pour compter du 1er janvier 1949.